

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_188
SÉANCE DU 28 JUIN 2023

**35 - CRÉATION DE SERVITUDES DE PASSAGE AU PROFIT D'ENEDIS
ROUTE DES FOURCHES
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE**

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS envisage de réaliser des travaux qui emprunteraient la parcelle cadastrée 383 AB 441, appartenant à la commune de Cherbourg-en-Cotentin et située respectivement Route des Fourches sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville,

Ces travaux consistent à l'effacement du réseau BT le long de la route des Fourches en lien avec les travaux du BNG sur l'arrêt Thivet à côté du complexe tennistique.

Ainsi, ENEDIS demande l'autorisation de la commune pour poser sur la parcelle 383AB 441 un câble BT (basse tension) souterrain sur une largeur de 1 mètre et une longueur d'environ 125 mètres, 1 borne type CGV, encastrée mur, ainsi que ses accessoires,

A cet effet, ENEDIS sollicite la commune pour la constitution d'une servitude de passage en tréfonds de parcelle susvisée pour l'implantation des canalisations et de leurs accessoires, sans indemnité.

La servitude s'exercera de façon permanente, pour la durée des ouvrages et sur leur emprise afin de permettre à ENEDIS d'y accéder pour la surveillance et l'entretien du réseau électrique de distribution publique.

Une convention de servitude de passage et d'implantation devra être régularisée entre la SA ENEDIS et la collectivité pour autoriser la constitution de ce droit réel, compatible avec l'affectation actuelle de l'emprise grevée.

Le conseil municipal est invité à :

- autoriser la création de servitudes de passage et d'implantation au profit de la SA ENEDIS, ayant son siège social à PARIS LA DEFENSE CEDEX (92079), 34 place des Corolles, Tour Enedis, sur la parcelle cadastrée 383AB 441 appartenant à la commune de Cherbourg-en-Cotentin et sise Route des Fourches sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville ;
- accorder ces servitudes sans versement d'indemnité, à titre gratuit ;
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer les conventions sous-seings privés préalables, qui prendront effet à compter de leur signature et pour la durée des ouvrages mentionnés, puis les actes authentiques à recevoir devant notaire ainsi que toutes leurs annexes ;
- dire que les frais inhérents aux actes notariés seront à la charges de la SA ENEDIS, qui devra en délivrer une copie à la collectivité.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 16h47		Nombre de votants : 53	
Pour : 51	Contre : 0	Abstentions : 2	NPPV : 0
		Gilbert LEPOITTEVIN	

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 04/07/2023

ID : 050-200056844-20230630-DEL2023_188-DE



		Ralph LEJAMTEL	
--	--	----------------	--

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 28 juin 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 45

Date de la convocation et de son affichage : 15 juin 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le vingt-huit juin à 14h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 15 juin 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 18h12) - BOUSSELMAME Noureddine (mandataire BERNARD Christian jusqu'à son arrivée 15h15) - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard – FAGNEN Sébastien (mandataire PLAINEAU Nadège jusqu'à son arrivée 16h13) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 18h10) – GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle – HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire JOZEAU-MARIGNÉ Muriel à son départ 18h19) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric (mandataire BROQUAIRE Guy à son départ 15h43) - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (mandataire SAGET Eddy à son départ 16h26) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal (mandataire GRUNEWALD Martine à son départ 18h12) - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (mandataire HÉRY Sophie jusqu'à son arrivée 15h34) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert jusqu'à son arrivée 15h40) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

AMIOT Florence a donné procuration à HUREL Karine
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne
HAMON-BARBÉ Françoise a donné procuration à MAGHE Jean-Michel
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE David a donné procuration à MARGUERITTE Camille puis à HÉRY Sophie
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENTES

HÉBERT Karine
PIC Anna

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

CRÉATION DE SERVITUDES DE PASSAGE ET D'IMPLANTATION AU PROMU
D'ENEDIS
ROUTE DES FOURCHES
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 04/07/2023

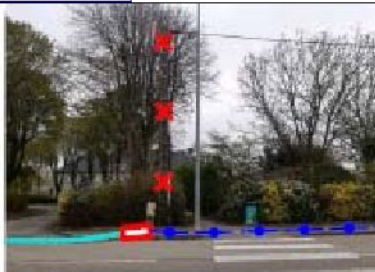
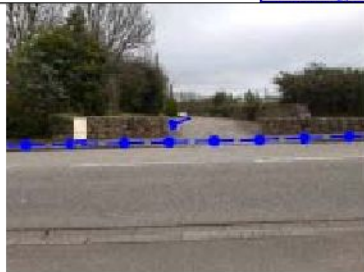


ID : 050-200056844-20230630-DEL2023_188-DE

Parcelle 383AB 441



Pose REMBT 450 à encastrer dans le mur
1 percement mur
2 RRD 240
1 RCP 400
Racc : 3 BT 3x240+N AI
MALT type E



S15 encastrer dans mur existant
Saignée de 0.5ml sous coffret
Reprise coffret existant
Decconnexion du câble venant du poteau



**CRÉATION DE SERVITUDES DE PASSAGE ET D'IMPLANTATION AU PROMU
D'ENEDIS
ROUTE DES FOURCHES
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE**

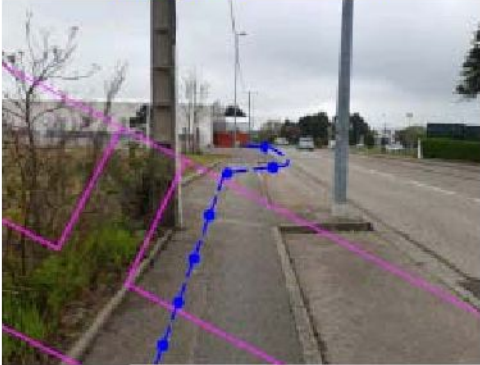
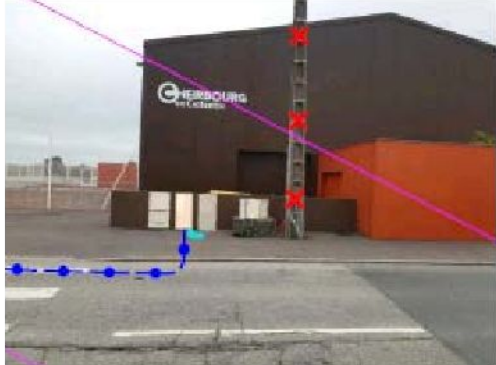
Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 04/07/2023



ID : 050-200056844-20230630-DEL2023_188-DE

<p>Pose REMBT 300 à encastrer 1 RRD 240 1 RBPT (B4) Racc : 1 BT 3x240+N AI Racc : 1 BRT 4x35 AI MALT type E</p>	<p>Pose 1 CGV type I encastrer dans mur à équiper compteur + disjoncteur Tri Confection fouille pour câble de branchement du gymnase à rebaltrer dans le coffret</p>
	
<p>Pose REMBT 300 en saillie 1 RRD 240 1 RBD 35 (B4) Racc : 1 BT 3x240+N AI Racc : 1 BRT 4x35 AI MALT type E</p>	<p>S15 sur socle existant Reprise depuis la REMBT</p>
